



la Convention  
de la Baie-James  
et du Nord québécois

**Comité consultatif  
pour l'environnement  
de la Baie-James**

ᐆ.ᐅᓂ.ᐅᐃᐅᐅ  
ᐅᐅᐅᐅ  
ᐅᓂ.ᐅᐅᐅᐅ

Siège social:  
Baie-du-Poste  
Lac Mistassini, via Chibougamau, Québec  
G0W 1C0

Secrétariat et correspondance générale:  
Édifice Marly  
3900, rue de Marly, 4<sup>e</sup> étage,  
boîte 50,  
Sainte-Foy (Québec)  
G1X 4E4  
(418) 643-8388 ou 7974

**COMPTE RENDU DE LA 74<sup>e</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT  
DE LA BAIE JAMES  
(ADOPTÉ)**

- DATE** : Le 19 novembre 1992
- ENDROIT** : Institut national de la recherche  
scientifique (INRS)  
2635, boul. Hochelaga  
6<sup>e</sup> étage, suite 640  
SAINTE-FOY (Québec)
- ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Robert Daigneault, président, Québec  
Mme Marie Lessard, Québec  
MM. René Boudreault, Canada  
Jean-Guy Charest, Canada  
Phillip Awashish, ARC  
Willie Iserhoff, ARC  
Alan Penn, ARC  
Paul F. Wilkinson, ARC  
Éric Chainé, Conseiller technique, CCEBJ  
Hervé Chatagnier, Secrétaire, CCEBJ
- ÉTAIENT ABSENTS** : MM. Pierre Marchand, Canada  
Hubert Marcotte, Canada  
Gilles Frisque, Québec  
Alain Soucy, Québec
- OBSERVATEUR** : M. Ian Juniper, Comité conjoint de la chasse,  
de la pêche et du piégeage



---

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président déclare la réunion ouverte à 9 h 15 et l'ordre du jour suivant est adopté :

1. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du compte rendu de la 73<sup>e</sup> réunion;
3. Affaires découlant de la 73<sup>e</sup> réunion;
  - 3.1 Correspondance envoyée depuis la dernière réunion;
  - 3.2 Route du Nord;
  - 3.3 EM-1 et LA-1;
  - 3.4 Règlement sur les habitats fauniques;
  - 3.5 Politique de développement des parcs (MLCP);
  - 3.6 Rapport d'activités du Comité d'harmonisation du suivi écologique des projets hydro-électriques;
  - 3.7 Budget du Comité pour l'année 1993-1994.
4. Adoption du rapport annuel 1991-1992;
5. Lettre de nouvelle du CCEBJ;
6. Révision du chapitre 22 de la CBJNQ;
7. Régie interne et priorités du Comité;
  - 7.1 Problèmes de fonctionnement du Comité;
  - 7.2 Choix des dossiers à traiter d'ici le 31 mars 1992;
  - 7.3 Départ et remplacement d'Éric Chainé;
  - 7.4 Réponse de M. André Harvey, MENVIQ, à la demande du CCEBJ concernant les arrangements administratifs possibles du secrétariat.
8. Date et lieu de la prochaine réunion.

2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 73<sup>e</sup> RÉUNION

Le compte rendu de la 73<sup>e</sup> réunion est adopté après y avoir apporté certaines corrections.

3. AFFAIRES DÉCOULANT DE LA 73<sup>e</sup> RÉUNION

3.1 Correspondance envoyée depuis la dernière réunion;

Le secrétariat dépose les documents reçus ou transmis depuis la dernière réunion et en explique leur contenu.

### 3.2 Route du Nord

Le secrétaire explique brièvement le statut de ce projet dans les divers processus d'examen, notamment le processus fédéral du chapitre 22 de la CBJNQ et le processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PFEEE). On dépose une lettre de M. Michel Dorais, Administrateur fédéral, à M. Billy Diamond, Président du COMEV, en date du 28 août dernier et en enclenchant le processus fédéral du chapitre 22 de la CBJNQ. On dépose aussi le rapport de l'évaluation environnementale initiale préparé par Transports Canada dans le cadre de l'application du PFEEE. Ce rapport conclut, en vertu du PFEEE, qu'il y a lieu d'accepter la mise en oeuvre du projet sous réserve que des mesures d'atténuation soient prises afin de minimiser les impacts.

Après discussion, le Comité convient de suivre le cheminement de ce dossier dans la procédure fédérale du chapitre 22 de la CBJNQ.

### 3.3 EM-1 et LA-1

M. Alan Penn dépose un mémorandum daté du 16 novembre 1992 et intitulé «Status report on the LaForge 1, LaForge 2, Eastmain 1 and the Sarcelle/Boyd-Sakami/Sakami bridge and Eastmain 2 projects».

M. Penn présente verbalement le contenu de ce mémorandum qui a pour but d'informer les membres du Comité du statut des divers projets hydro-électriques dans la région de la Baie James. Suite à une interrogation dans ce sens, le Comité convient d'écrire à Transports Canada afin de s'informer des décisions prises dans le cadre de l'application du PFEEE au projet LA-2.

### 3.4 Règlement sur les habitats fauniques

Tel que convenu à la dernière réunion, M. Alan Penn fait part au Comité des résultats de son analyse du projet de règlement sur les habitats fauniques. Il dépose un mémorandum daté du 16 novembre 1992 intitulé : «Draft regulation : wildlife habitats (an act respecting the conservation and development of

---

wildlife)». On mandate M. Penn de préparer un mémoire à ce sujet dans les meilleurs délais. Rappelons que le projet de règlement a été publié dans la Gazette Officielle du Québec le 15 juillet dernier pour les fins de consultation.

### 3.5 Politique de développement des parcs (MLCP)

On fait un rappel aux membres que le MLCP a dernièrement annoncé son plan d'action sur les parcs. À ce sujet le MLCP a notamment publié un document intitulé : «La nature en héritage : plan d'action sur les parcs». On y annonce que dix-huit territoires au nord du 50<sup>e</sup> parallèle sont réservés à des fins de parcs.

On convient de prendre connaissance du plan d'action et on demande au secrétaire d'inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

### 3.6 Rapport d'activités du Comité d'harmonisation du suivi écologique des projets hydro-électriques

M. Penn dépose un mémorandum en date du 16 novembre 1992 intitulé : «The committee to coordinate environmental monitoring (Comité d'harmonisation des réseaux de suivi écologique) : Status». M. Penn suggère que le Comité pourrait éventuellement intervenir pour s'assurer que les programmes de suivi soient axés davantage vers l'utilisateur. De plus, on suggère que le Comité pourrait profiter de cet intervention pour rappeler à Hydro-Québec de l'importance de prévoir un programme de suivi écologique pour le projet Grande Baleine qui permettra de suivre efficacement les impacts du projet.

### 3.7 Budget du Comité pour l'année 1993-1994

Le secrétaire dépose une proposition budgétaire du Comité pour l'année 1993-1994. Après discussion la proposition est adoptée à l'unanimité. On demande au président de la transmettre aux ministres fédéral et provincial de l'environnement dans les meilleurs délais.

---

4. ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 1991-1992

Le secrétariat dépose une deuxième ébauche du rapport annuel pour l'année 1991-1992. Rappelons qu'à la dernière réunion, les membres avaient demandé au secrétariat de reprendre la première ébauche du rapport afin de l'élaguer. Après discussion, on apporte des modifications au rapport annuel et on l'adopte à l'unanimité :

**PROPOSÉ PAR :** Marie Lessard  
**SECONDÉ PAR :** Jean-Guy Charest

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

5. LETTRE DE NOUVELLE DU CCEBJ

Tel que convenu lors de la dernière réunion, le secrétariat dépose deux ébauches de lettres de nouvelles. La première vise à introduire le Comité et la deuxième décrit les activités du Comité au cours de l'été et de l'automne 1992. Après y avoir apporté certaines modifications, on adopte les deux lettres de nouvelles et on demande au secrétariat de les distribuer au public dans les meilleurs délais.

6. RÉVISION DU CHAPITRE 22 DE LA CBJNQ

Le secrétariat fait part aux membres des réponses des intervenants à l'invitation du Comité de transmettre des commentaires et suggestions sur les modifications qui pourraient être apportées au régime de protection de l'environnement et du milieu social établi par le chapitre 22 de la CBJNQ.

Rappelons que le Comité avait envoyé des invitations dans ce sens le 17 juillet dernier à divers intervenants (organismes gouvernementaux, promoteurs, organismes autochtones ect.).

On constate à la lecture des réponses que plusieurs intervenants souhaitent obtenir plus de renseignements sur les objectifs et orientations du Comité concernant cet exercice de révision. De plus, on constate une certaine réticence de la part de plusieurs organismes à modifier la CBJNQ, surtout dans le contexte qui prévaut actuellement (procédures judiciaires etc.). Enfin, on note que le Grand Conseil des Cris et l'Administration régionale crie n'ont pas répondu à l'invitation.

---

Le Comité décide d'écrire aux intervenants pour leur expliquer qu'on examine présentement les réponses des différents organismes et qu'on attend de recevoir d'autres commentaires dans les prochaines semaines. On profitera de cette occasion pour apporter quelques précisions sur la nature et la portée de l'exercice de révision du régime.

## 7. RÉGIE INTERNE ET PRIORITÉS DU COMITÉ

### 7.1 Problèmes de fonctionnement du Comité

M. Alan Penn dépose un mémorandum en date du 16 novembre 1992 intitulé : «Is there justification for continuing the operations of the James Bay Advisory Committee on the Environment (JBACE)?».

On discute des problèmes de fonctionnement du Comité et les points suivants sont soulevés :

- trop de dossiers sont inscrits à l'ordre du jour des réunions, et ce parfois sans but précis;
- il y a un manque de documents synthèses disponibles aux membres pour leur informer, de façon concise, de la problématique des sujets inscrits à l'ordre du jour;
- il n'y a pas suffisamment de suivi fait sur les recommandations du Comité;
- l'intérêt que les gouvernements ont envers les travaux du Comité semble être peu élevé.

Les membres nommés par l'ARC soulèvent aussi plusieurs points fondamentaux qui selon eux, empêchent le Comité de fonctionner adéquatement :

- selon la partie crie, il est essentiel de définir une relation de travail avec les gouvernements afin d'éviter que le Comité fonctionne de façon isolée;
- toujours selon la partie crie, il est important que les membres du Comité aient une expérience de travail dans des dossiers nordiques ainsi qu'une certaine influence auprès des parties qui les nomment.

---

Après discussion, on demande à M. Alan Penn de préparer un projet de lettre aux instances gouvernementaux appropriées afin de leur faire part de la perception qu'a le Comité sur l'importance que les gouvernements accordent à ce dernier.

## 7.2 Choix des dossiers à traiter d'ici le 31 mars 1992

Suite aux suggestions du secrétariat et du Sous-comité exécutif, le Comité convient d'accorder une priorité aux dossiers suivants d'ici le 31 mars 1993 :

- plan de développement d'Hydro-Québec : on mandate le secrétariat et M. Paul Wilkinson de faire l'examen du nouveau plan de développement d'Hydro-Québec et de préparer un mémoire à ce sujet. On convient que le mémoire du Comité comporterait 2 volets : des commentaires sur le plan de développement; et des commentaires sur des approches alternatives à la planification énergétique. M. Alan Penn a été mandaté pour rédiger la première partie et M. Paul Wilkinson la deuxième partie. Le secrétariat informe le Comité qu'une commission parlementaire aura lieu en février 1993 sur le plan de développement et que le mémoire du Comité devra être soumis au secrétariat de la Commission parlementaire avant le 1<sup>er</sup> février;
- règlement sur les modalités d'intervention dans les forêts du domaine public : le secrétariat dépose un projet de modification au règlement. Ce projet, qui est parvenu par le biais du MENVIQ, n'a pas encore été officiellement soumis au Comité par le Ministère des forêts. Le Comité convient de prendre connaissance de ce projet de modification au règlement et de mandater son Sous-comité foresterie, de préparer des commentaires et recommandations à ce sujet, s'il y a lieu;
- plans généraux d'aménagement forestier : les plans généraux d'aménagement forestier pour la région de la Baie James devraient être prêts au printemps 1993. Compte tenu que le Comité a le mandat de commenter ces plans, on décide qu'il y aura lieu de faire appel à une expertise externe pour en faire l'analyse. Le Sous-comité foresterie préparera un mandat pour un contrat de l'ordre de 15 000,00 \$ et une demande de financement sera transmise au MENVIQ;

- règlement sur les habitats fauniques : voir point 3.4.

### 7.3 Départ et remplacement d'Éric Chainé

M. Éric Chainé informe le Comité de sa démission compte tenu qu'il a accepté un poste au Ministère de l'Énergie et des Ressources. Le président et les membres du Comité expriment à l'unanimité leurs remerciements pour le dévouement d'Éric Chainé à titre de conseiller technique depuis les deux dernières années.

Par ailleurs, on demande au secrétaire d'entreprendre les démarches pour remplacer M. Éric Chainé dans les meilleurs délais.

### 7.4 Réponse de M. André Harvey, MENVIQ, à la demande du CCEBJ concernant les arrangements administratifs possibles du secrétariat

Le secrétaire dépose un projet de lettre de M. Harvey en réponse à la demande du CCEBJ du 30 juin dernier. Selon le secrétaire, une version signée de ce projet de lettre devrait être reçue sous peu.

Rappelons que dans la lettre du 30 juin dernier, le CCEBJ demandait à M. Harvey une analyse descriptive sur différentes options possibles concernant l'administration du Comité.

À la lecture du projet de réponse de M. Harvey, plusieurs membres expriment leur déception quant à son contenu. On convient cependant d'attendre de recevoir une version officielle avant de poursuivre l'analyse de ce dossier.

## 8. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

Le Comité décide de tenir sa prochaine réunion vers la fin janvier 1993 à Montréal ou à Québec.